

**A joindre au dossier d'adhésion concernant le centre de loisirs
extrascolaire, la ludothèque
(Mercredi - petites et grandes vacances)**

- ★ L'adhésion familiale et annuelle de 24 €
 - ★ L'avis d'imposition de l'année précédente pour le calcul du quotient familial
 - ★ La fiche sanitaire de liaison remplie et signée (une par enfant)
- L'intégralité du dossier devra être déposé au bureau de la Fédération Partir : 2 rue Victor Delbos
46100 FIGEAC ou par mail : clsh.fedepartir@orange.fr

**Informations concernant le centre de loisirs périscolaire dont les
Activités Péri-Educatives**

- ★ POUR LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES :
 - Inscription auprès de la mairie de Figeac
 - Ce service, de 16h00 à 16h45, est gratuit
- ★ POUR LE CENTRE DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (de 17h à 19h15) :
 - Inscription auprès de la fédération Partir (fiche de renseignement spécifique remise en début d'année dans les écoles)
 - La cotisation semestrielle (30€ ou 33€ selon votre QF) est à régler auprès de l'association

Autorisation parentale

Je soussigné(e)m'engage à régler l'intégralité des frais de l'accueil de loisirs avant les dates de réservation ou à défaut au plus tard dès réception de la facture. Je m'engage à faire connaître à l'organisateur toutes modifications éventuelles.

En cas d'accident, j'autorise le responsable de l'activité à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence selon les prescriptions des médecins. J'atteste l'exactitude des renseignements portés sur ce document.

Fait à : Le :

Signature :

Droit à l'image

Je soussigné(e) cède à la Fédération Partir les droits sur les images de mon enfant. En conséquence, j'autorise la Fédération Partir à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les images réalisées dans le cadre des activités de l'association. Les images pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support de communication (site web, communication interne, catalogue, presse écrite). Il est entendu que l'association n'autorisera pas l'utilisation de ces images en dehors de ce cadre.

Fait à : Le :

Signature :



Les Centres de loisirs
Périscolaire, Extrascolaire, la ludothèque
Dossier d'adhésion annuel
2024

LES RESPONSABLES LEGAUX

Père :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél/Portable :

Email :

Employeur :

Mère :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél/Portable :

Email :

Employeur :

ADMINISTRATIF

Organisme de sécurité sociale :

N° Allocataire : Organisme :

LISTE DE(S) ENFANT(S) AU SEIN DU FOYER

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

N° de sécurité sociale :

J'autorise mon enfant à quitter seul le centre de loisirs : OUI àh / NON

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

N° de sécurité sociale :

J'autorise mon enfant à quitter seul le centre de loisirs : OUI àh / NON

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

N° de sécurité sociale :

J'autorise mon enfant à quitter seul le centre de loisirs : OUI àh / NON

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

N° de sécurité sociale :

J'autorise mon enfant à quitter seul le centre de loisirs : OUI àh / NON

AUTRES PERSONNES AUTORISÉES A RÉCUPÉRER L'ENFANT

Nom : Prénom :

Tél/Portable :

Nom : Prénom :

Tél/Portable :

Nom : Prénom :

Tél/Portable :

Nom : Prénom :

Tél/Portable :

ACTIVITES AVEC « ENTREES ET SORTIES LIBRES »

La ludothèque - Le Festival du jeu

A partir de 7 ans, les enfants sont libres d'entrer et de sortir comme ils le souhaitent. Ils sont sous la responsabilité du personnel uniquement au moment de leur présence dans l'enceinte de l'activité.

Jusqu'à 7 ans, les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Je soussignée certifie avoir pris connaissance des conditions d'accès, tout particulièrement à la libre circulation des enfants et m'engage à les respecter.

En cas d'accident, j'autorise le responsable à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence selon les prescriptions des médecins.

Fait à : le :

Signature du représentant légal :